

**Royaume du Maroc**

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement  
Département de l'Energie et des Mines



**المملكة المغربية**

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة  
قطاع الطاقة والمعادن

## **Rencontre Ministérielle**

### **« Partenariat Energétique Maroc-Allemand »**

**\*\*\*\***

#### **Intervention**

**du Dr Abdelkader AMARA**

**Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement**

**du Royaume du Maroc**

**19 avril 2016**

**Monsieur le Ministre Allemand de l'Economie et de l'Energie,  
Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne,  
Monsieur le Directeur du Cabinet de M. le Ministre (BMWi),  
Monsieur le Directeur Général de la Politique Energétique (BMWi),  
Monsieur le Directeur Général de la Politique des Echanges Extérieures (BMWi),  
Messieurs les Députés,  
Monsieur le Secrétaire Général du MEMEE,  
Monsieur le Directeur Général de l'ONEE,  
Monsieur le Président de MASEAN,  
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous souhaiter la bienvenue à vous Monsieur le Ministre et à la délégation qui vous accompagne et de vous remercier pour tous les efforts que vous déployez pour renforcer et consolider davantage les liens de coopération qui unissent nos deux pays à travers le partenariat énergétique maroco-allemand en faveur du développement durable.

### **Bref aperçu sur les relations de coopération entre le Maroc et l'Allemagne**

**Mesdames et Messieurs,**

Le Royaume du Maroc et la République Fédérale d'Allemagne entretiennent des relations diplomatiques depuis l'indépendance du Royaume en 1956 et les rapports entre les deux pays sont traditionnellement étroits, amicaux et continus.

Il y a lieu de rappeler à ce sujet la rencontre historique en 2010 entre Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et la Chancelière Allemande Madame Angela Merkel, qui a été suivi par des rencontres continues entre nos deux Ministres des Affaires Etrangères, et des échanges de visites entre nos délégations parlementaires, ce qui a permis de mettre en place des bases solides pour la coopération entre nos deux pays, dans les domaines politique, économique, culturel, du développement durable ainsi que de l'énergie.

L'Allemagne figure parmi les plus importants bailleurs de fonds bilatéraux du Royaume. En sa qualité de pays partenaire, le Maroc est le deuxième bénéficiaire des financements allemands dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

A travers son engagement dans les secteurs de la gestion des ressources en eau, de l'environnement, du changement climatique et du développement économique durable, la coopération entre nos deux pays cible les domaines clés du développement économique et social, particulièrement les énergies renouvelables.

En ce qui concerne le secteur de l'énergie, le Maroc et l'Allemagne disposent d'un cadre institutionnel bien rodé dont le soubassement est la déclaration d'intention commune pour la mise en place d'un partenariat énergétique liant le Ministère

marocain de l'Énergie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement et le Ministère allemand de l'Économie et de l'Énergie.

Par ailleurs, la collaboration maroco-allemande s'illustre déjà efficacement dans le domaine des énergies renouvelables. L'Allemagne participe activement au financement de l'important Programme Solaire Marocain, composante majeure de notre programme de développement des énergies renouvelables.

## **Bilan et perspectives du partenariat énergétique**

### **Mesdames et Messieurs,**

Cette déclaration commune, signée en juillet 2012, est un pilier central des relations entre le Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement du Royaume du Maroc et le Ministère de l'Économie et de l'Énergie de la République Fédérale d'Allemagne. Elle sert de plateforme de dialogue sur la politique énergétique, et veille sur la réussite des projets bilatéraux et renforce la convergence des points de vue des institutions des deux pays.

Pour sa mise en œuvre, des organes de gouvernance sont institués dont les principales missions sont l'identification des priorités, la mobilisation des capacités des deux pays dans l'exécution des programmes énergétiques, de manière à mieux répondre aux besoins spécifiques de développement durable de nos deux pays.

Plusieurs rencontres et réunions de travail ont eu lieu, au Maroc et en Allemagne, que ce soit pour le Comité de Pilotage ou les Groupes de Travail institués à cet effet. Et en plus, des échanges continus entre les experts de nos deux pays, des conférences et des ateliers ont été organisés et ont porté sur des thématiques et des sujets d'intérêt commun.

Il est clair que notre partenariat énergétique exemplaire, est voué à être élargi pour englober d'autres thématiques, tenant compte des nouvelles données marquant les deux secteurs énergétiques au Maroc et en Allemagne, tels que l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau électrique, le pilotage de la demande énergétique, le renforcement de l'efficacité énergétique, le développement des réseaux électriques, la recherche et développement, ainsi que l'intégration industrielle.

Par ailleurs, la politique d'ouverture du Maroc vers les pays africains et ses relations étroites, denses et diversifiés, couplées au futur intérêt par le secteur privé allemand au marché africain, notamment dans le domaine de l'énergie pourrait, constituer un axe de coopération prometteur à travers une coopération triangulaire qui uni le Maroc, l'Allemagne et les pays de l'Afrique Subsaharienne.

## Programmes nationaux

### Mesdames et Messieurs,

Le Royaume du Maroc accorde un intérêt particulier au développement durable à travers sa transition énergétique conciliant entre le développement économique du pays et la lutte contre le changement climatique.

Cette transition connaît aujourd'hui un tournant historique suite à la forte impulsion et remarquable accélération donnée par SA Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu l'Assiste, dans sa déclaration à l'occasion de la réunion des Chefs d'Etats du lundi 30 novembre en annonçant la volonté du Royaume du Maroc à porter la part des énergies renouvelables de 42 % de puissance installée, objectif fixé pour 2020, à 52 % à l'horizon 2030. Ce qui permettra au Maroc, pour la première fois dans son histoire, d'avoir la part d'électricité produite à partir de sources renouvelables supérieure à celle produite à partir de sources énergétiques fossiles.

Pour atteindre cet objectif, le Maroc développera une capacité additionnelle de production d'électricité, entre 2016 et 2030 de plus de 10 GW de sources renouvelables dont 4 560 MW solaire, 4200 MW éolienne et 1330 MW hydro-électrique. L'investissement global attendu pour les projets d'électricité de sources renouvelables sera de 32 milliards de \$ US ce qui représente des réelles opportunités d'investissement pour le secteur privé.

La réalisation de ces capacités permettra au Maroc, chemin faisant, de réduire sa dépendance énergétique aux sources fossiles totalement importées et atteindre l'objectif de limiter ses émissions de gaz à effet de serre à 32% à l'horizon 2030, annoncé lors de la présentation de la contribution nationale déterminée du Maroc à la COP 21. Il s'agit certes, d'un objectif ambitieux qui reflète la volonté ferme de notre pays à contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

Les programmes d'énergies renouvelables en cours de réalisation dans le cadre de notre stratégie énergétique enregistrent un intérêt grandissant de la part des investisseurs nationaux et internationaux et progressent conformément à leur planification initiale.

Pour le Projet Marocain intégré de l'Energie Solaire, dont l'objectif est de valoriser notre grand potentiel solaire, les étapes franchies par l'Agence Marocaine de l'Energie Solaire en matière de développement, soutenue par ses partenaires internationaux, ont permis l'injection du premier KWh de la centrale solaire NOORo1 d'une puissance de 160 MW dans le réseau national de transport. Pour NOORo 2 et 3 d'une puissance de 350 MW, les travaux de construction ont été lancés le 4 février afin d'être mises en service en 2017. Quant à la phase NOOR PV de 170 MW qui comprend la centrale NOOR IV d'une capacité de 50 à 70 MW située à Ouarzazate et

les projets NOOR Laâyoune et NOOR Boujdour, d'une capacité totale de 100 MW, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé. Un autre appel à manifestation d'intérêt pour le développement de la première phase du complexe solaire NOOR Midelt a également été lancé.

En ce qui concerne l'éolien, le Projet Intégré comportant cinq parcs éoliens de 850 MW, vient d'être adjugé le mois dernier au consortium constitué de la société marocaine Nareva Holding, la société italienne Enel Green Power et la société allemande Siemens Wind Power, qui a déjà à son actifs d'autres projets énergétiques au Maroc.

Conscient de la problématique des intermittences des énergies renouvelables, le Maroc a lancé la mise en place des infrastructures nécessaires à l'utilisation du GNL. Ces infrastructures permettront de couvrir une demande nationale en gaz naturel de 5 milliards de mètres Cubes prévu à l'horizon 2020. Ces infrastructures concernent la Jetée maritime, le Terminal de regazéification et le Gazoduc de transport, à haute pression, qui s'étendra sur une longueur de 400Km pour relier le terminal, situé à Jorf Lasfar au Sud de Casablanca, aux Centrales électriques à cycle combiné qui seront situées dans le Nord du Maroc. L'investissement global mobilisé, en majeure partie par des investisseurs nationaux et internationaux dans le cadre de contrats de Partenariat Public-Privé, est de l'ordre de 4,6 Mds \$US.

Par ailleurs, le Maroc a été l'un des premiers pays de la région euro-méditerranéenne à introduire les technologies de Transfert d'Energie par Pompage (STEP) en réalisant la STEP d' Afourar d'une capacité de 460 MW.

Compte tenu des dernières accélérations en matière de montée en puissance des énergies renouvelables, le Royaume du Maroc, qui dispose de 3500 Km de cote marine, ambitionne de lancer un grand programme de développement des STEP marines. Ces dernières, couplées à des parcs éoliens en temps réels et en mode dynamique, permettront d'aplatir notre courbe de charge et de rendre notre système électrique national indépendant des ouvrages de production du back-up fonctionnant aux combustibles fossiles.

L'intégration du Maroc dans le système énergétique régional offre un cadre adéquat pour le développement des échanges électriques, l'intégration des réseaux et des marchés et par conséquent la réduction des contraintes techniques d'intermittences que génèrent généralement les énergies renouvelables. A cet égard, le Maroc est en phase de jouer un rôle central dans la coopération énergétique régionale, notamment à travers le développement des infrastructures d'interconnexions électriques pour connecter les deux rives de la méditerranée.

A cet effet, des capacités importantes d'interconnexions ont été développées avec l'Espagne (1400 MW) et l'Algérie (1200 MW) et des capacités additionnelles sont prévues

avec le Portugal (1000 MW), l'Espagne (700 MW). Des études de faisabilité d'une interconnexion avec la Mauritanie sont également en cours. Cette interconnexion Sud-Sud ouvrira les opportunités énormes pour les pays sub-sahariens de notre continent qui reste encore sous électrifiés.

Quant à l'efficacité énergétique, elle constitue l'un des piliers importants de notre stratégie énergétique. Une série d'actions ont été mises en œuvre et ont permis de réaliser un gain en puissance de 282 MW dont principalement, l'installation de batteries de condensateurs, l'installation de plus de six millions de lampes à basses consommations avec l'objectif d'atteindre 20 millions unités à l'horizon 2020, et puis l'adoption de l'horaire GMT+1.

Le Maroc s'est engagé à accélérer la cadence des actions d'efficacité énergétique à travers une vision stratégique ciblant les secteurs à grand potentiel en terme de consommation énergétique finale, à savoir le transport, premier secteur consommateur d'énergie finale au Maroc avec une part de 38%, suivi du secteur du bâtiment qui consomme le tiers de l'énergie finale, et puis l'industrie avec une part de 21% de la consommation énergétique finale. Le secteur agricole et l'éclairage public font également partie des secteurs à cibler par les mesures d'efficacité énergétique.

L'objectif d'économie fixé à l'horizon 2030 est de 15%, et une feuille de route sur les actions concrètes et les contrats programmes y afférents, est actuellement en cours de finalisation entre le Ministère et l'ADEREE. Elle sera dévoilée incessamment lors d'un évènement dédié à l'efficacité énergétique.

### **Nouvelles réformes engagées par le Maroc**

#### **Mesdames et Messieurs,**

L'ensemble de ces projets sont rendus possibles grâce à la mise en œuvre de dispositions importantes aux niveaux législatif, réglementaire et institutionnel. Je citerai, entre autres, la loi n°58.15 modifiant et complétant la loi n° 13-09 relative aux énergies renouvelables qui permet l'ouverture au secteur privé du marché de la production et de la commercialisation d'électricité produite à partir de sources renouvelables.

Aussi, la Loi relative à l'autoproduction, permet-elle, aujourd'hui, aux grands consommateurs, dont la puissance appelée est supérieure à 300 MW, de réaliser une capacité électrique sans limitation et avec l'accès au réseau de transport d'électricité.

De même, la mise en place effective d'une Autorité de régulation du secteur de l'électricité indépendante est prévue pour cette année pour accompagner les évolutions que connaît le secteur de l'énergie, notamment en matière d'ouverture du marché de l'électricité de source renouvelable. Cette Agence veillera au respect de la

réglementation en vigueur, et à la fixation des tarifs et des conditions d'accès au réseau électrique et aux interconnexions. La loi y afférente a été déjà votée par la première Chambre du Parlement.

## **Clôture**

**Mesdames et Messieurs,**

Je suis convaincu que cette rencontre constitue une étape privilégiée dans la dynamique de renforcement de la coopération et de la gouvernance de l'énergie et de développement des partenariats et des échanges entre nos pays, au service d'un développement volontariste et durable de notre secteur énergétique.

Les échanges que nous allons partager permettront sans nul doute d'émettre des propositions concrètes susceptibles d'aider à relever les défis, de dépasser les contraintes et de saisir les opportunités.

Je voudrais réitérer mes remerciements au gouvernement fédéral allemand à travers, Monsieur le Ministre de l'Economie et de l'Energie, pour leur soutien à nos politiques sectorielles notamment en matière d'énergie et tout en capitalisant sur les acquis, nous sommes déterminés à aller plus de l'avant pour une vision partagée sur le développement économique et environnemental.

Je vous remercie de votre aimable attention.